



LES AMI.E.S DE LA CONFÉDÉRATION PAYSANNE

EDITO

LETTRÉ TRIMESTRIELLE N°62

JANVIER 2023



Nous avons le souvenir d'un dessin de Samson dans Campagnes solidaires, un paysan semant des fermes sur tout le territoire.

Nous en sommes là, nous aussi.

Nous, Ami.e.s de la Conf', citoyennes et citoyens non-paysans, nous devons semer partout des dynamiques locales pour reprendre la main sur notre alimentation, collectivement, dans le combat et dans la joie.

Le projet d'agriculture paysanne est un projet révolutionnaire en ce sens qu'il s'oppose à l'agriculture industrielle et à l'agrobusiness dans son ensemble. Ce projet ne pourra advenir qu'avec un soutien massif de citoyens et citoyennes. C'est la mission d'une association comme la nôtre, dans la continuité de ceux qui

l'ont fondée il y a déjà 20 ans ! Faire le lien entre le monde paysan et les mangeurs de tous horizons, sensibiliser, informer, mobiliser, se soulever lorsque cela s'impose.

Si les Ami.e.s se sont construits jour après jour autour de luttes bien identifiées, ils s'activent aujourd'hui à se multiplier.

Une volonté de créer des dynamiques locales partout mobilise un groupe de travail dédié.

Son objectif : structurer leur développement, réfléchir à leur mode de financement, mettre à disposition des outils de communication, et surtout, multiplier les échanges entre le local et la national pour grandir ensemble.

Les premiers résultats sont là : création du rôle de référent local, point d'entrée des nouveaux adhérents sur leur territoire et

interlocuteur privilégié du national, mise en place des journées de rencontre des référents locaux, création d'un catalogue des supports de communication, mise en place de réunion mensuelle d'accueil des nouveaux adhérents... Et beaucoup à faire encore !

Sur le terrain, ça bouge. Création de deux nouvelles associations locales Ami.e.s, des dynamiques locales en émergence dans près de vingt départements.

Et un nombre d'adhérents en hausse constante. Si les deux dernières années ont été difficiles pour l'ensemble du monde associatif, les Ami.e.s n'ont pas baissé les bras. Parce que la cause est essentielle, qu'elle nous concerne tous, et que nous sommes de plus en plus nombreux à y prendre part. Un autre monde est possible ! ■

**Le conseil d'administration
des Ami.e.s de la Conf'**

La lettre que vous avez entre les mains vous donnera un aperçu des dynamiques locales existantes ou en cours de lancement. Les actions menées sont diverses. Chacun agit en lien avec la Conf' en fonction des problématiques paysannes du territoire.

LES AMI.E.S DE LA CONF' FÊTENT LEURS 20 ANS !

Chers Amis, chères Amies,

Notre association fêtera cet été ses 20 ans ! Cet anniversaire sera célébré du 12 au 16 juillet 2023, sur le plateau du Larzac qui l'a vue naître.

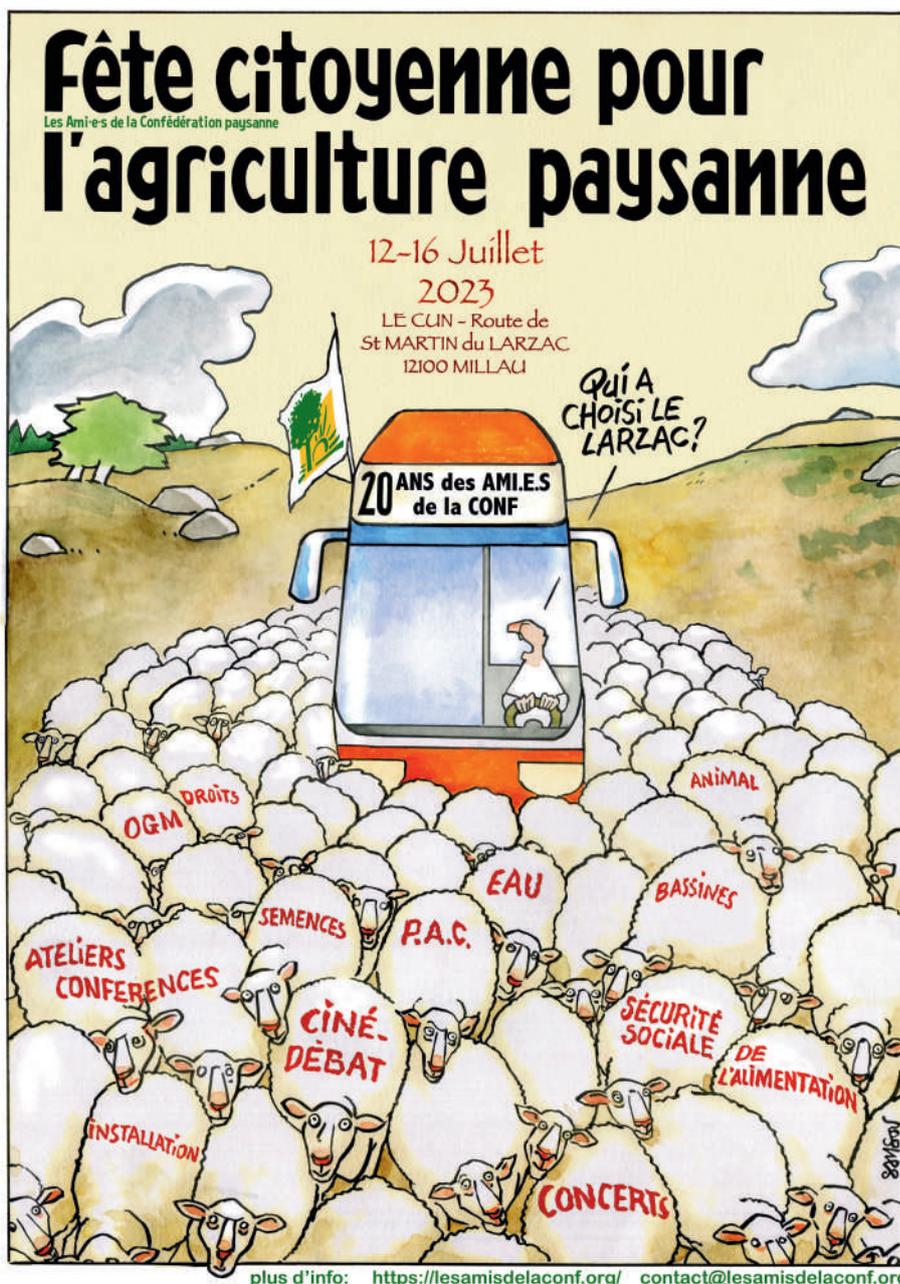
20 ans de luttes se sont écoulés : contre les OGM, contre la ferme-usine des 1000 vaches pour dire non à l'industrialisation de l'agriculture, contre les grands projets inutiles, consommateurs de terres agricoles, contre les méga-bassines...

C'est aussi 20 ans de revendications pour soutenir l'agriculture paysanne : changer la politique agricole commune, reprendre la main sur notre alimentation, et revendiquer un million de paysans et paysannes pour que la terre redevienne nourricière.

Dans quelques mois, les Ami.e.s fêteront leurs 20 ans

Un âge où les fondations sont posées et où l'édifice continue à se construire. Et pour cela, nous devons être plus nombreux. Nous lançons un défi adhérent (à découvrir en fin de lettre), nous engageons des actions pour faire grandir la famille, faire pousser les dynamiques locales, accueillir des plus jeunes, et poursuivre les combats. Au-delà, renforcer nos liens avec d'autres structures nous rendra plus forts. La Conf' montre la voie avec le collectif Plus jamais ça.

A nous d'en faire autant : nous vous attendons donc nombreux et nombreuses du 12 au 16 juillet 2023 au Larzac !



plus d'info: <https://lesamisdelaconf.org/> contact@lesamisdelaconf.org

LES INSCRIPTIONS SONT OUVERTES !

Pour faciliter l'organisation, merci de vous inscrire, dans la mesure du possible, avant le vendredi 3 mars 2023 : <https://framaforms.org/inscriptions-aux-20-ans-des-amies-de-la-confederation-paysanne-12-16-juillet-2023-au-larzac>

NOUVELLE DYNAMIQUE LOCALE DANS L'INDRE

LES AMI.E.S DE LA CONFÉDÉRATION PAYSANNE DU 36 !



Les citoyens du Berry se mobilisent pour leur alimentation et pour défendre l'agriculture paysanne. C'est en fin d'été que le groupe local des Ami.e.s de la Conf 36 a vu le jour, lors d'une première réunion qui s'est déroulée dans une belle ferme de l'Indre pratiquant et défendant cette agriculture paysanne.

Début septembre, s'est tenue la fête de la Confédération paysanne de l'Indre. Les Ami.e.s de la Conf 36 ont chaleureusement été invités à y participer. Nous avons à cette occasion pu faire découvrir l'association et ses actions, ainsi que la dynamique qui est en train de se lancer dans notre département. La démarche a été saluée par beaucoup.



De nombreux citoyens s'intéressent à ce qu'ils mangent et à la manière dont cela est produit, ils étaient donc ravis de découvrir les Ami.e.s de la Confédération paysanne. Ce trait d'union entre paysans et consommateurs est essentiel et de plus en plus de gens en prennent conscience.

Notre groupe local souhaite accompagner la Conf' dans ses actions et ses luttes.

Cela peut passer par des actions d'information et de sensibilisation, de participation active aux fêtes paysannes et autres événements, ou encore par l'organisation d'événements militants comme des conférences ou des ciné-débats.

Notre première action, qui date d'octobre 2022, est la distribution de tracts et la tenue d'une table sur le

marché de Châteauroux pour lutter contre le projet de mégaporcherie de Feusines-Perassay en cours dans notre département.

Ce projet n'est pas anodin, il est comparable à la tristement fameuse "ferme des 1000 vaches" de par son gigantisme. En effet, l'exploitant prévoit de produire 15 600 porcs par an ce qui correspond à 5 900 équivalents Unités Gros Bovin !

Une action en justice est en cours. L'association naturaliste, Indre Nature, a ouvert sur son site internet une campagne de « collecte pour financer le recours juridique ».

Nous avons décidé d'apporter notre aide à ces associations et collectifs d'opposants en interpellant les citoyens sur ce projet qui est basé uniquement sur un modèle agro-industriel et non sur les valeurs d'une agriculture paysanne que nous défendons. ■

Aloïs Van Maercken,
référént du groupe local
des Ami.e.s de la Conf 36
amiesconf36@gmail.com

LES GROUPES LOCAUX DES AMI.E.S FLEURISSENT !

Les envies de créer des groupes locaux se multiplient ces derniers mois !

Et nous ne pouvons que nous en réjouir, tant il est nécessaire de décupler nos forces face l'industrialisation massive de l'agriculture et ses dérives.

Un petit groupe de 5 personnes, en lien avec le conseil d'administration, tente ainsi d'accompagner au mieux l'essor de ces dynamiques.

Depuis 2021, deux journées par an sont organisées à Bagnole, pour permettre aux référents locaux de se connaître, d'échanger sur les problématiques ou bonnes idées respectives, et renforcer ainsi la dynamique de réseau et les idées d'actions chez soi.

A cela s'ajoutent d'autres temps en visio, qui permettent d'être en lien plus régulièrement et complètent les rencontres en vrai.

Le réseau continue ainsi sa structuration et son développement ! Voir la page dédiée sur notre site : <http://lesamisdelaconf.org/le-reseau/>

S'il n'y a pas de dynamique identifiée chez vous, cela peut-être l'occasion de lancer une première rencontre ?

Et pourquoi pas d'être référent local (même pour un temps de transition, ce qui facilite grandement la circulation de l'info au niveau local) ?

Une petite idée de ce que peut recouvrir cette mission ici.

Nouveau !

Dans l'idée que chacun / chacune puisse trouver sa place dans l'association, au gré de ses savoirs faire, envies, disponibilités..., nous organisons désormais des visios d'accueil chaque deuxième mercredi du mois à 18h30. Vous y êtes les bienvenus !

Pour en savoir plus sur le fonctionnement de notre association, vous pouvez aussi consulter [ce document](#).



Fête Paysanne le 04.09.2022 à Lémeré (37), chez Gaëlle Cavalier et Romain Henry, apiculteurs (Les Abeilles de Papaé)

Les Ami.e.s de la Conf' 37 ont participé à l'organisation de la grande fête paysanne (entre 800 et 1000 participants) qui a eu lieu à Lémeré (37) le dimanche 04 septembre chez nos paysans apiculteurs Gaëlle et Romain (Les Abeilles de Papaé).

Paysans et paysannes, bénévoles et Ami.e.s ont partagé le repas de midi sous le grand chapiteau. De multiples stands ont égayé les rencontres (Peuples Solidaires, Naya, Oasis Craventaise, Jeux en Bois, Conf', ADEAR, Les Ami.e.s de la Conf'...).

Un atelier sur la Sécurité Sociale de l'Alimentation a été proposé à plus de cent cinquante personnes à partir des questions « Raconte un moment où tu as été insatisfait/satisfait de ce que tu as mangé ? » et « Qu'est ce qui a freiné/favorisé le choix de ton alimentation ? ». Cet atelier a suscité un grand intérêt auprès du public.

La fête s'est poursuivie par les concerts de Mémée les Watts, le chanteur Kalune et sa belle énergie, et bien sûr HK, dont les chansons très engagées contre la société de consommation ont plu à toutes les générations présentes. Un grand moment de danses joyeuses !

Le sens de la fête a été explicité par les prises de parole politique des organisateurs et comité de pilotage (Conf', ADEAR, Les Ami.e.s de la Conf') au sujet de l'Agriculture

paysanne. Les citoyens et citoyennes sont appelés à reprendre la main contre le système productiviste dominant qui rend notre planète inhabitable et à soutenir ce véritable projet de société. Car l'agriculture paysanne est un outil de ménagement de nos territoires et du Vivant.

Les Ami.e.s de la Conf' ont invité les participants et participantes à venir les rejoindre pour transformer notre société et à participer aux prochains rendez-vous en Touraine.

La fête s'est terminée par un grand banquet extrêmement savoureux, fourni par les paysans et paysannes proches et élaboré par les équipes des nombreux bénévoles présents.

Groupement d'achat en Chinonais : une initiative expérimentale de la Sécurité Sociale de l'Alimentation

A Chinon, je fais aussi partie de l'association des Jardiniers des Hucherolles, qui cultivent la terre au pied des immeubles de bailleurs sociaux. Nous avons lancé l'initiative d'un marché dans ce quartier plutôt défavorisé (absence de commerçants, de services publics, situation très excentrée...). Lors de la réunion de présentation, le 08 octobre dernier, plus de cinquante personnes sont venues. Il s'agit de mettre en place un groupement d'achat, permettant de centraliser auprès de producteurs locaux choisis les commandes effectuées en amont par les clients. Chacun pourra ensuite venir chercher sa commande lors du marché, pour vivre un moment convivial. Du bien manger à prix coûtant, et même à prix modulé en fonction de la situation de chacun. Vingt-cinq personnes se sont

déclarées bénévoles pour la mise en place de ce marché et plus de trente-cinq veulent être acheteurs. L'initiative est en bonne voie ! Des partenariats sont noués avec le Centre Social de Chinon et l'association Oasis Craventaise.

Visite de la ferme maraîchère L'Arrose Loire en Touraine

Nous avons organisé pour les Ami.e.s de la Conf' et les sympathisants une visite de ferme le 15 octobre dernier. Malgré la pluie et la pénurie de carburant, nous étions une dizaine de personnes rassemblées dans la ferme maraîchère L'Arrose Loire proche de Tours. La rencontre s'est déroulée en deux temps : un temps de discussion pour nous présenter et discuter de nos envies, et un temps de visite menée par Yolain Gauthier. Raphaëlle Cormerais, animatrice Conf' et Thierry Bouvet, membre du Comité syndical de la Conf' 37 nous ont fait le plaisir de leur présence et de leurs apports.

Stéphane, qui tient une ferme pédagogique, est intéressé par les valeurs des Ami.e.s de la Conf' et souhaite être en contact avec les Ami.e.s proches de Château Renault ; Boris et Jean-François s'intéressent aux pratiques agricoles de l'agriculture paysanne, Thierry veut mêler davantage les citoyens aux questions agricoles pour plus de démocratie. Il s'interroge sur les dérives du type cellule DEMETER et souhaite des débats éclairés avec les citoyens. Sylvie constate l'impact dévastateur des pesticides sur la santé humaine et a atteint l'autonomie dans sa production de légumes...

Sur ce site L'Arrose Loire organise une guinguette chaque été et Yolain invite les Ami.e.s de la Conf' à intervenir pour se faire connaître. Les participants proposent que des rencontres paysans/citoyens aient lieu localement à travers tout le département.

Yolain, ex-directeur d'hôtel, devient Jardinier Maraîcher créateur du Potager de Loire en 2017, une entreprise maraîchère biologique fonctionnant selon les principes de l'agroécologie et de la permaculture. Il crée en parallèle l'association L'Arrose Loire qui, entre autres

commercialise les légumes auprès des membres et il crée aussi la SARL Saveurs et Savoirs qui a pour objet la formation et la transformation culinaire des produits.

Sur une petite superficie (1,3 ha dont 5000 m² cultivés), mise à disposition par Tours Métropole, permettant un travail à échelle humaine, sans dépense énergétique démesurée, sans tracteur et sans gaspillage, Yolain instaure une organisation originale.

En effet, l'association L'Arrose Loire favorise fortement le lien social avec les membres. Grâce à cette force collective, Yolain peut obtenir un revenu convenable et un temps de travail supportable.

La ferme se situe en bord de Loire sur une épaisseur de 6 m de sable sous laquelle se présentent des argiles

noires. Yolain a apporté 500 t d'amendements organiques (fumier, BRF, paille...) sur les 4500 m² cultivés pour rendre les planches de légumes fertiles. Aujourd'hui, les lombriciens ont permis le mélange compost, sable et argile si bien que le sol est devenu incroyablement vivant. Yolain s'est inspiré de l'ouvrage de Joseph Pousset "Traité de l'agroécologie" pour penser très minutieusement sa ferme. Il utilise au quotidien des outils de jardinier et le seul outil thermique est la débroussailleuse, qui permet d'entretenir le terrain, et de broyer en fin de culture. L'occultation par bâche réduit drastiquement le désherbage et favorise la décomposition sur place des déchets de culture. Il n'y a pas de culture sur bâche, les paillis sont 100% organiques. L'association de cultures sur les planches permet de

limiter le désherbage en période de production et de gagner en productivité.

Chacun des six jardins extérieurs est traversé par une haie arbustive, élément de l'agrosystème qui en plus d'embellir le paysage, apporte de la matière organique, de la fraîcheur en été, constitue un refuge de biodiversité et est aussi une zone productive (fruits et petits fruits).

Le repas convivial a clôturé cette visite passionnante auprès d'une ferme originale et prospère. ■

Béatrice Rabot
Référente locale
des Ami.e.s de la Conf'
d'Indre-et-Loire

AMI.E.S EN DÉVELOPPEMENT DANS LES HAUTES ALPES SUD (05)

Bilan d'une première année

Octobre 2021 - Nous parlons ici du Sud des Hautes Alpes, de la vallée du Buech entre Veynes et Sisteron : quelques un(e)s d'entre nous sont impliqués depuis des années dans un collectif d'éducation populaire qui traite régulièrement de sujets de société sous la forme « soupes et bobines » (nom du collectif), c'est-à-dire film, débat, soupe partagée et échanges. C'est à l'occasion de la venue des zapatistes dans notre région, accueillis lors de la fête de la Confédération paysanne 05, que nous avons souhaité tenir un premier stand « Ami.e.s de la Conf' » et se recentrer à quelques uns sur des questions portées par la Confédération paysanne : ce qui se joue autour de nous en matière d'agriculture locale, des difficultés des jeunes agriculteurs à s'installer, de la question de l'alimentation locale, de l'organisation de circuits courts...

Début 2022 - Deux « Ami.e.s de la Conf' » ont été invités à participer à l'Assemblée générale de la Conf' 05 en ce début 2022. Là nous avons pris conscience notamment de la précarité financière de la Conf' 05 alors que l'animatrice se démène tant et plus, et de tenter d'élargir les réseaux de soutien citoyen.

Février 2022 - Nous nous sommes

impliqués lors du Salon à la Ferme 05 (plus d'une dizaine de fermes portes ouvertes sur notre territoire Sud Hautes Alpes !) pour aider à l'organisation de débats dans les fermes avec des acteurs associatifs qui nous sont proches : Terre de liens, court-circuit buech méouge, et proposer des stands « Ami.e.s de la Conf' » où nous avons largement diffusé la BD "Encore des patates".

Mars 2022 - Partis à 3 nous étions 6 à notre première réunion « Ami.e.s de la Conf' sud 05 » pour commencer à exister ! Nous nous sommes fixés d'abord la lecture du livre « Reprendre la terre aux machines » pour être sûrs de partager une analyse commune ! Nous avons également co-organisé avec « Soupes et bobines », la venue de la troupe de théâtre « Les Philosophes Barbares » pour jouer « On n'est pas que des salades » ; une soirée mémorable avec une centaine de personnes ! Un spectacle sérieux désopilant et tragique sur l'installation d'un jeune agriculteur. Des débats vifs et chaleureux. Des ventes de bière et de vin au profit de la Conf' et un petit bénéfice « Ami.e.s de la Conf' » de 100€ pour poursuivre les activités.

Nous sommes allés manifester aux cotés de la Conf' 05 début mars à Lyon contre Monsanto et son monde,

puis fin mars au col de Montgenèvre pour une maraude solidaire, et le 14 mai aux « Soulèvements de la terre » à la ZAP - Zone à patates - de Pertuis dans le 04 (expulsée depuis..). Le drapeau « Ami.e.s de la Conf' » attire toujours des questions et des échanges.

En avril nous rejoignait une ancienne jeune agricultrice qui n'ayant pu réussir son installation personnelle se réjouissait de pouvoir s'impliquer aux côtés de la Conf'. Et nous avons saisi l'opportunité du passage de l'auteur du livre « Régime général » pas loin du Buech pour co-organiser une soirée autour de ce livre sur la sécurité sociale de l'alimentation : 40 participants ! Des échanges et quelques ventes de bière et de vin par la Conf' !

En juin - participation à un Forum local de l'alimentation initié par le Parc des Baronnies dans le cadre du « plan alimentaire territorial » ! Forum modeste et sans aucun élu présent ! Et organisation d'un chantier collectif improvisé de cueillette de tilleul qui nous a permis de faire un don aux Ami.e.s de la Conf' nationale fléché vers la Conf' 05.

Fin Août / début septembre, deux soirées : « film à la Ferme » dans 2 fermes, à Jarjaye et Chanousse,

événements que nous avons proposés en soutien direct à la Conf'... Des aléas orageux et seulement 25 personnes à la première ferme, mais près de 90 à la deuxième avec le film « Anaïs s'en va-t-en guerre » !

Début Octobre : stand à la fête de la Conf' et stand à la soirée Soupes et bobines avec Matthieu Dalmais : soirée « de l'aide alimentaire au droit à l'alimentation ! »

Puis présence le 3 novembre aux côtés d'Amilure à Forcalquier contre la destruction de terres agricoles ou forestières par des panneaux photovoltaïques...

Enfin, décembre 2022 - On a pu faire

un stand sur le marché de Noël de Veynes. Pas mal d'échanges, de documentation prise sur le stand, et une quinzaine de BD « Encore des patates » prises pour des petits cadeaux de Noël avec de la pâte de coing. Et du vin et de la bière vendus pour la Conf' 05 !

Rien ne dit que notre petite troupe « Ami.e.s de la Conf' 05 » s'agrandira .. mais voilà ce que nous avons déjà pu faire. C'est ce dialogue instauré directement avec la Conf', son animatrice, les jeunes agriculteurs du Buech, qui nous semble le plus fécond, et doit nous permettre d'inventer

encore et encore d'autres formes de soutien ! ■

Béatrix Declé, référente locale des Ami.e.s des Hautes Alpes Sud (05)



LES AMI.E.S DE LA CONF' 56



2022 ! Année prolifique en actions pour le groupe des Ami.e.s du Morbihan. Actuellement, forts de 117 adhérents, nous nous sommes impliqués dans de nombreux événements de soutien à la Confédération Paysanne 56.

Nous avons commencé l'année en mars, en tenant un stand d'information au Forum Social Local à Saint Avé. En juin, nous nous sommes installés sur le marché des Producteurs, un mardi soir, toujours à St Avé, suite à l'invitation de Marine (maraîchère bio du secteur). Puis nous avons enchaîné, à partir de

juillet, en participant aux deux soirées repas/concert organisés par les paysans au profit de la conf' : l'une le 13 juillet, comme tous les ans, sous les Halles du 17ème siècle de Questembert ; la deuxième à la ferme de Bellevue à Sarzeau, le 9 août. Certains d'entre nous avons participé à la logistique (aide à la préparation et à la distribution des repas) pendant que d'autres tenaient le stand d'information de la Conf' et des Ami.e.s de la Conf'.

Fin août, nous nous sommes installés sur un autre marché de producteurs, à la Ferme de Caringa à Malansac. Sous une pluie battante ! Mais nous avons été invitées à partager le barnum de la Cimade : même pas mouillées ! Le marché s'est prolongé par une soirée festive : repas de crêpes, galettes et paëlla. Et le clou de cette soirée : HK en concert ! Plus de 900 personnes. Un beau succès !

Forts de notre expérience en tenue de stand, nous avons enchaîné, fin septembre, à la foire bio de Muzillac et à nouveau, début octobre, sur le marché des producteurs à saint Avé.

Nous avons promis d'organiser une rencontre festive dès que nous aurions atteint les 100 adhésions. (actuellement, 117 adhérents à jour de leur cotisation).

Chose faite le samedi 8 octobre à la Pépiterre (pépinière d'activités) à Sarzeau. Cette journée a été un



succès ! Une trentaine de personnes ont répondu présent. La matinée a débuté par une chouette visite du projet de Marius en production de petits fruits dans le cadre plaisant et dynamique de la Pépiterre. Puis nous nous sommes rassemblés autour de la grande table pour partager le repas (plats apportés par chacun et chacune) dans la bonne humeur. Et pour bien digérer, nous avons fait une balade jusqu'au marais salant d'Olivier, par les petits chemins sous le soleil. Que souhaiter de mieux (ah si, 240€ de ventes diverses entre les calendriers, les rillettes de Trévéro les tee-shirts et les Kouign-amann offerts par Sam pour être vendus au profit de la Conf' !)

Un été bien rempli ! ■

**Annie Le Gal
Amie de la Conf' 56**

BRETAGNE : LE COLLECTIF SALEN MOBILISÉ DANS LE FINISTÈRE CONTRE UN PROJET DE PARC PHOTOVOLTAÏQUE.



”Nous sommes un collectif de riverains habitant au Folgoët, commune du Nord Finistère. Nous sommes des familles habitant sur un périmètre de protection de captage d’eau potable créé en 1997.

Pour certains, nous étions propriétaires de terres agricoles qui ont été préemptées pour la création du périmètre de protection du captage (PPC) afin de faire diminuer le taux de nitrates dans l’eau potable en deçà de 50mg/L. Il y avait trois agriculteurs (trois légumiers) en activité dans notre village, dont un maraîcher en agriculture biologique. Les activités agricoles, y compris l’agriculture biologique, ne sont plus autorisées par l’arrêté préfectoral régissant le PPC (voir arrêté préfectoral N° 2007-0564 du 18 mai 2007). Un agriculteur a conservé ces terres, les deux autres les ont cédées. Ces terres appartiennent aujourd’hui à la Communauté de Communes. Elles sont classées en zone naturelle et sont maintenues en herbe par la Communauté des Communes qui les louent à des agriculteurs locaux. Des contraintes strictes nous sont imposées également depuis 1997, en tant qu’habitants sur ce périmètre de protection de captage.

Aujourd’hui les captages restent classés prioritaires pesticides et nitrates et l’embouchure de la rivière Quillimadec, qui sillonne le bassin versant alimentée de nombreux ruisseaux, est une des huit baies

algues vertes de Bretagne.

Un parc photovoltaïque est en projet sur 18 hectares de ce périmètre de protection de captage. Une partie des terres de ce parc appartient à la Communauté des Communes, une autre à un agriculteur.

Ce projet de parc solaire nous paraît contraire aux exigences de l’arrêté préfectoral au vu des interdictions imposées par l’arrêté pour éviter toute contamination de l’eau et nous interpelle alors qu’aucune activité n’est autorisée sur ce périmètre, y compris l’agriculture biologique.

La présence d’équipements électriques et électroniques, de transformateurs et onduleurs, d’huiles, de pieux galvanisés sur plus de 18 hectares et les risques induits par cette activité de production d’énergie nous paraissent contraires et incohérents avec les exigences de l’arrêté préfectoral. L’existence des restrictions imposées a toujours eu pour objectif premier la protection de l’eau potable.

La dérogation à l’arrêté préfectoral, qui devra être modifiée pour autoriser la destruction de haies et talus, accordée pour ce parc photovoltaïque à EDF Renouvelables par la Communauté des Communes ne nous semble pas juste. Le tarif locatif payé par EDF Renouvelables (6000€/ha/an) est aussi pour nous inconcevable et destructeur d’un futur agricole dans nos campagnes.

Si une activité doit être autorisée sur le périmètre de protection, dans ce cas, ces terres doivent redevenir des terres à usage agricole et les activités telles que l’agriculture biologique ou l’agroforesterie doivent être autorisées. Dans le cadre de la lutte contre le réchauffement climatique et



les émissions de gaz à effet de serre (GES), l’agriculture biologique et l’agroforesterie sont des solutions. Sur notre territoire, les sources d’émissions de GES sont majoritairement d’origine agricole par les émissions de méthane issu de l’élevage et de protoxyde d’azote issu de l’utilisation d’engrais azotés et des épandages.

Par conséquent avant de développer les énergies renouvelables, il est prioritaire d’agir sur l’agriculture et d’encourager le développement d’une agriculture moins émettrice de GES telles que l’agriculture paysanne, biologique et agroforestière.

Donc dédier ces terres à une agriculture préservatrice de l’eau, de la biodiversité et du climat est pour nous prioritaire, face à l’installation d’un site de production d’énergie renouvelable.

Ces terres sont des terres fertiles, des sols vivants, ce ne sont pas des sols dégradés. Ces terres ont été, sur plusieurs générations, l’outil de travail de plusieurs familles de paysans. Il est juste que cela continue, en accord avec la préservation de l’eau. Leur fonction n’est pas de servir de support à des panneaux photovoltaïques.

Mobilisez-vous à nos côtés pour la préservation du foncier agricole et pour une agriculture paysanne qui préserve la fertilité des sols, les ressources naturelles et privilégie la biodiversité. ■

Signez et faites circuler la pétition :

« Le Folgoët : eau potable menacée ! »

Le Collectif de riverains SALEN

Page Facebook SALEN 29

**STOP AU PHOTOVOLTAÏQUE
SUR LES TERRES AGRICOLES
ET LES ESPACES NATURELS.
NON A LA LOCATION DES TERRES
AGRICOLES À 6000€/HA/AN.
NON A LA LOCATION DE CHAMPS EN
ZONE CLASSÉE NATURELLE À
6000€/HA/AN.
OUI AUX TERRES AGRICOLES
POUR LES CULTURES VIVRIÈRES,
DANS LE RESPECT
DE L'EAU
ET DE LA BIODIVERSITÉ.**



LA PAC, OPAQUE ?



A travers ces 6 fiches thématiques, les Ami.e.s de la Confédération paysanne vous proposent quelques pistes pour mieux décrypter la PAC et son lien avec nos quotidiens.

Prix, santé, alimentation, territoires, énergie, ou encore « Comment agir sur les instances de décision de la PAC ? » : autant d'angles pour mieux saisir les enjeux et savoir par quel bout commencer !

La PAC et les prix
La PAC et la santé
La PAC et la qualité de l'alimentation
La PAC et les territoires
La PAC et les énergies
Comment la PAC est-elle décidée ? Comment intervenir ?

Des versions papier sont disponibles à Bagnolet. N'hésitez pas à nous contacter si vous en souhaitez pour votre groupe local. ■



A QUEL PRIX ? ECHANGES ENTRE UN PAYSAN ET UNE AMIE DE LA CONF' DE LA LOIRE

Entretien avec Nicolas Clair, porte parole de la Conf' de la Loire (42), autour de la question du prix. Propos recueillis par Violet Auburger, administratrice aux Ami.e.s de la Conf'.

Violette : "J'arrive vers un des poulaillers de Nicolas, je vois un rebord avec une caisse : il me présente son drive paysan.

Une fenêtre que les gens ouvrent de l'extérieur : ils se servent et mettent l'argent dans la caisse.

Nicolas y vend des œufs, de la courge et des pommes de terre. Il n'y a aucune affiche, pas de signalétique sur la route. Il vend 300 œufs par jour ainsi."

Le chemin vers la vente directe

Nicolas : "Lors de la reprise de la ferme familiale, j'avais des préjugés sur la vente directe, les parents n'en faisaient pas et ce n'était pas dans la culture du secteur. On produisait, les camions venaient récupérer. Nous n'avions aucun contact avec les

clients et on le vivait très bien. Nous imaginions la vente directe comme une perte de temps.

Lorsque je me suis mis à produire des œufs de poule plein air, c'était pour vendre au magasin, mais les voisins sont venus en acheter à la ferme, et j'ai apprécié le contact, le lien que cela a créé. Je développe maintenant la vente directe le plus possible. J'essaye de raccourcir les circuits et j'y trouve une grande satisfaction intellectuelle d'avoir plus de contacts avec les clients.

Je souhaite maintenant :

- développer à la fois la production de légumes plein champs vendus en filière longue à des coopératives, structures légumières ou intermédiaire des grandes et moyennes surfaces - GMS - en bio ;

- développer parallèlement la vente à la ferme

Violette : Comment as tu défini ton prix ?

Nicolas : "J'ai fait un petit tableau excel, noté les charges, imaginé des rendements et les prix d'achat. Ensuite on met des coefficients, on estime des frais, des volumes, si l'outil de production va être utilisé à 100 %... On estime le coût de revient, le temps de travail (qui est le plus compliqué à estimer).

Pour avoir une estimation au plus juste, je prends ce que ça me coûterait si c'était une entreprise extérieure qui le faisait. On arrive à un prix. Et dans l'autre sens, on regarde :

- la concurrence locale,
- et les prix pratiqués dans les grandes surfaces : on regarde les prix et comme on connaît les coefficients, on arrive à imaginer leur prix d'achat.

L'impact de l'énergie

Nicolas : "Le prix reste cependant relatif, comme le montre l'impact de l'augmentation de l'énergie.

Il y a 10 ans, si on m'avait demandé



leurs habitudes, on pourrait absorber des hausses."

Relationnel avec les clients, solidarité avec les autres paysans

Nicolas : "Je rêve de tisser des liens entre les paysans qui font de la vente directe et qui ne sont pas voisins. Les paysans qui ont un magasin pourraient s'organiser collectivement pour se prêter du matériel et vendre les produits des autres, imaginer des formes de productions tournantes, se dépanner, une seule presse pour l'huile, mutualiser le petit matériel, pourquoi pas créer une marque commune ? C'est un travail d'organisation, de planification, de solidarité.

l'impact de l'énergie, j'aurais dit que cela équivalait à environ 3 % de mon chiffre d'affaire. Sauf que le prix de l'aliment est indexé sur l'énergie, et le prix des boîtes d'œufs sur l'aliment... Dans le "camembert" de mes charges, le prix de l'énergie était donc totalement sous évalué par rapport à la réalité physique que cela représente. Les incertitudes économiques énergétiques ne permettent pas d'imaginer l'état de la société dans 20 ans.

Le marché des volailles et des œufs est en grande difficulté. Les cours mondiaux des céréales sont venus tout brouiller, la rentabilité de la ferme a baissé de 20 % sur l'année 2022. Il faut réactualiser ses charges, je réfléchis à abandonner certains clients un peu trop loin.

Tout cela me donne encore plus envie d'avancer sur l'organisation de synergie entre collègues : on va parfois livrer dans le même secteur sans le savoir ! Pour moi le défi technique est surtout sur la logistique et non pas sur les techniques de production.

La PAC a-t-elle un impact sur les prix ?

Le prix de l'aliment est moins conditionné par le prix de production que par son prix de commercialisation.

Avant, on comparait le prix avec des sacs de patates de 25 kg en jute non lavées ; maintenant, on compare avec des sacs de patates de 1,5 kg lavées.

Le prix comprend donc le packaging, le salaire du vendeur, celui du conditionneur, du transport, du flux logistique, de l'importation, de l'emballage, avec des variations en fonction du volume acheté...

L'enjeu du prix se situe donc davantage sur la partie périphérique que sur la partie au champ.

Par exemple, si un client vient chez moi avec ses sacs en jute prendre 200 kg de patates, je peux lui faire à 0,5 euros le kg. En magasin, les mêmes pommes de terre lavées en sac de 1,5 kg seront à 2 euros, et l'impact de la PAC est seulement de 3 centimes.

Si les consommateurs changeaient

Les temps difficiles qui s'annoncent font qu'on aura besoin de solidarité.

Avec du réseau, il y a des gros gains à faire, être sobre tout seul, c'est compliqué.

Nous avons monté une petite coopérative légumière à trois, c'est un lieu où nous essayons de trouver des solutions, ça a plus d'impact que si la prime à l'hectare est modifiée !

Je rêve de fournir les gros en local plutôt que ça vienne de l'autre bout de l'Europe.

Ce qui serait intéressant, ce serait de trouver une place aux plus petits que nous avec des productions type ail, on pourrait l'intégrer dans nos flux logistiques. Je rêve qu'on invente quelque chose de gros mais qui donne une place aux petits !" ■

Propos recueillis par Violette Auberger, administratrice ligérienne des Ami.e.s de la Conf'

TRANSFORMER UNE EXPLOITATION MARAÎCHÈRE POUR QU'ELLE SOIT AUTONOME EN ÉNERGIE - TEMOIGNAGE DES ALPES MARITIMES -

Les petits loups maraîchers

Entretien téléphonique entre Jérôme Destors, trésorier de l'association et Marc Dhenin, membre du comité de rédaction de Campagnes Solidaires représentant les Ami.e.s de la Conf'.

Historique du projet

Au départ, en 2018, l'idée de quelques bénévoles est de créer un nouveau modèle de production maraîchère, associatif, de partage, intergénérationnelle, d'apprentissage aux

techniques de maraichage bio et innovant. L'idée de l'autonomie énergétique est venue ensuite. L'association s'est inspirée de l'association lyonnaise « Côté Jardin » (elle-même inspirée des Jardins de Cocagne).

Localisation

Créée sur la commune de Gourdon puis étendue sur celle de Bar sur Loup, le projet s'est toujours voulu actif sur les territoires de l'entrée des Gorges du Loup. Rapidement enrichie d'une parcelle de Tourrettes sur Loup, l'association est implantée sur ces 3 communes.

Partenaires et développement du projet

La CASA (Communauté d'agglomération Sophia Antipolis) est associée en tant que partenaire du projet e-Maraîchage. Il est en relation avec le Département (via le Trophées Climat Énergie des Alpes-Maritimes), la région et l'Europe via leur programme LEADER (Liaison Entre Action de Développement de l'Économie Rurale). L'association collabore avec les écoles d'ingénieurs locale (Mines Paris Tech – Sophia Antipolis et Polytech'Nice) ainsi que l'université de Nice Côte d'Azur.

En 2018, un premier dossier LEADER à hauteur de 30k€ permet de démarrer la production sur un terrain de 6000 m² en embauchant un professionnel à quart temps pour encadrer et former les membres de l'association. Fin 2019, un second dossier LEADER est retenu à hauteur de 100k€, dédié à l'e-maraîchage, permettant de fonctionner en autonomie énergétique sur les parcelles exploitées.

Montage des dossiers LEADER

Ce sont 5 à 6 membres de l'association qui ont monté à 100% leur dossier d'e-maraîchage. Il s'agissait de financer un projet ambitieux d'autonomie en énergie décarbonée. Cela consistait en une ferme solaire de production électrique à partir de panneaux solaires chargeant un ensemble de batteries qui alimentent tous les outils : une pompe pour l'arrosage, un tracteur électrique, une débroussailleuse et l'informatique pour optimiser la gestion de l'arrosage en particulier. L'équipe a été aidée par le représentant du Groupe d'Action Locale LEADER du Parc Naturel Régional des pré-Alpes d'Azur. Les règles Leader sont à suivre à la lettre. Le G.A.L. est là pour corriger sur la forme le dossier (formulaire, règles

très précises). Le montage a nécessité plusieurs dizaines de jours de travail. Le financement LEADER est réparti comme suit : Europe 56 %, Région 34 %, association 10 %.

Fonctionnement de l'association

La cotisation annuelle est de 30€, 60€ pour une famille. Les membres qui veulent partager la production du jardin, cotisent à un panier (400€ pour l'année). Il y a environ 40 paniers distribués dans l'année. Toute la production est partagée. Quand il y a moins de légumes, l'hiver, les paniers sont distribués tous les 15 jours afin de réduire les déplacements. Chaque adhérent doit 64 heures de travail à l'association par an. Chacun gère ses heures grâce au site web de l'association. Le jardinier professionnel valide la présence de chacun sur un site web que les membres peuvent consulter. Certains membres ont des demi-paniers et donc ne doivent que 32 heures à l'association.

Formations

Les personnes formées transmettent ainsi leurs compétences aux nouveaux arrivants. Des sessions spécifiques sont programmées pour enseigner la production de purin d'orties ou la plantation de légumes particuliers. Des experts en agro-écologie locale interviennent également.

Focus sur l'autonomie énergétique

La centrale solaire installée est composée de 9 panneaux de 300 w fournissant environ 2500 w crêtes 10 heures par jour. Cette énergie est stockée dans des batteries d'une puissance totale de 14 kwh. Elle est utilisée pour le fonctionnement des outils manuels électriques (débroussailleuse par ex), pour la pompe puisant l'eau d'un canal d'irrigation et créant de la pression permettant différents types d'arrosage. Elle alimente également le tracteur électrique.

A noter que si les batteries sont déchargées, celles du tracteur peuvent être utilisées en inversion de charge. La mise en œuvre de l'équipement en énergie a eu lieu en mai 2021. L'association a été débranchée du réseau EDF en novembre

2021. L'automatisation de l'arrosage permettant d'arroser en fonction du temps et de l'hydrométrie pour optimiser la consommation d'eau est en cours de réalisation dans une phase 2 du projet. L'étape suivante est d'arroser par type de légumes en fonction de la croissance des plantes. La production des algorithmes de l'arrosage est prise en charge par des étudiants de deux écoles d'ingénieurs.

Aujourd'hui

L'association compte 80 cotisants. Elle produit l'équivalent de 40 paniers complets sur 40 semaines, chacun revenant à 50 % du coût d'un panier bio du commerce. Elle cultive 3 parcelles sur 3 communes. Le site historique de 6000 m² produit des légumes type ratatouille, un autre de 1000 m² est spécialisé dans la production de tomates et le dernier de 2000 m² produit les pommes de terre, les oignons et les courges. La distribution a lieu à la fin des séances hebdomadaires (donc mercredi et samedi en période faste, le samedi seulement en dehors).

Conclusion

L'objectif initial de production de légumes bio en autonomie d'énergie renouvelable a été atteint. Dans la logique des subventions obtenues, l'association souhaite essaimer son savoir-faire à d'autres structures souhaitant répliquer ces modèles. Elle accueille des nouveaux projets, et partage sa documentation. Ce qui rend original Les petits loups maraîchers est l'association du monde professionnel du maraîchage et du monde associatif qui représente une grande et riche mixité de personnes, compétences, aptitudes et motivations.

A ce jour, ce principe est peu développé et pourrait être un moyen de vulgariser les problématiques de la production agricole et des productions BIO en circuit court. ■

**Propos recueillis par Marc Dhenin,
membre du comité de rédaction de
Campagnes Solidaires représentant les
Ami.e.s de la Conf'.**

Samedi 1er octobre, à la ferme des 7 chemins sur la commune de Plessé (44), l'alliance des cuisiniers réunissait des cuisiniers, des paysans, des élus et une délégation européenne de l'ARC 2020* pour un grand rendez-vous politique.

La Confédération paysanne était invitée et habitant dans le Morbihan, je m'y suis rendu en tant qu'Ami de la Conf et aussi membre du comité de rédaction de Campagnes Solidaires. Cette journée à la fois joyeuse et sérieuse avait débuté sous un crachin breton que nous n'avions plus eu depuis des mois. En fin de matinée, le soleil était de retour pour notre plus grand plaisir.

Il y avait là environ 170 personnes dont une cinquantaine de différents pays européens conduit par l'ARC 2020. La journée a commencé le matin par un accueil café puis par deux tables rondes. Le constat sur l'état de l'agriculture paysanne et sur le métier de cuisinier est sans appel. Ils sont tous deux confrontés à des modèles industriels très puissants destructeurs humainement, culturellement et écologiquement. Les cuisiniers et les paysans ont en commun de nombreuses questions, de la révolte mais aussi de l'espoir pour changer de modèle. Ce rendez-vous politique est donc une première étape pour échanger sur le constat de l'existant d'abord et pour proposer des luttes conjointes car nous savons que le collectif donne des forces et des idées pour faire autrement.

De la première table ronde qui se proposait de changer les représentations, du petit producteur aux grands cuisiniers, j'ai retenu que la reconnaissance du métier d'artisan cuisinier passait par la création d'un nouveau statut. Dans la fonction publique par exemple, un cuisinier est en catégorie C, en dessous des cadres et de la maîtrise. Il existe une confrontation entre le monde de la Tech qui investit massivement dans l'agriculture numérique, la robotique et la génétique dont il est peu question dans les médias et l'agriculture paysanne qui bénéficie d'une belle image mais dont les effectifs dans le monde ne cessent de diminuer. Le monde de l'agriculture industrielle par la bouche de Christiane Lambert utilise aujourd'hui

les mots de l'agriculture paysanne avec un tout autre sens. Autrefois, le travail collectif existait car il y avait des voisins. Aujourd'hui, il faut recréer cette solidarité. Un autre point important est que les statuts juridiques des fermes sont capitalistiques. Ils ne permettent pas de souplesse dans le foncier.

Lors de la seconde table ronde, un paysan saulnier a montré comment à partir des vulnérabilités du milieu des marais salant les paludiers en ont fait des atouts. Il y a eu d'abord la création d'un GFA pour maîtriser le foncier. Les marais ont failli disparaître et c'est l'obstination de quelques individus convaincus avant l'heure de l'utilité de ces milieux humides qui a permis la renaissance d'une production de sel de qualité. Aujourd'hui les salines représentent 1600 ha.

Ensuite, Céline Zoppello a présenté le manifeste des droits des paysans. Cette déclaration n'est pas une convention mais les pays doivent réaliser un suivi des droits des paysans tous les trois ans. L'idée qu'il porte sur le principe de la souveraineté alimentaire a été voté par les pays de l'ONU.

De nombreux échanges se sont poursuivis lors du déjeuner et j'ai pu rencontrer une belle diversité de profils et avoir des discussions passionnantes. Lorsque nous avons repris les débats, il était question de la violence au travail, en cuisine et dans les champs. La cuisine de collectivité ou de restaurant renferme de nombreuses violences liées à la pression du prix de revient, des exigences en matière d'hygiène et de qualité gustative, du « coup de feu », de l'ubérisation du métier.

L'accent doit être mis sur la formation pour mieux valoriser le métier. Le manifeste*** de l'alliance des cuisiniers décrit ce que serait une cuisine idéale.

Pour clore cette journée, il fallait répondre à la question : nourrir tout le monde, avec quoi et à quel prix ? Lorsque l'on parle de nourrir tout le monde, de qui parle-t-on ? L'intégralité de la population en France mange-t-elle à sa faim, et toute la population est-elle bien concernée ? La réponse est évidemment « non ». Le débat a porté principalement sur ce qu'est la

sécurité sociale de l'alimentation.

A la suite de tout ces échanges, nous étions une vingtaine de personnes à visiter la ferme des 7 chemins, ferme en polyculture polyélevage de 110 ha avec 3 associés, bientôt 4 pour élargir la production de viande de porc blanc de l'ouest. Elle est spécialisée dans la production de produits laitiers issus de la race bretonne pie noire. Toute la commercialisation se fait en vente directe au magasin à la ferme et dans les commerces localement au niveau départemental.

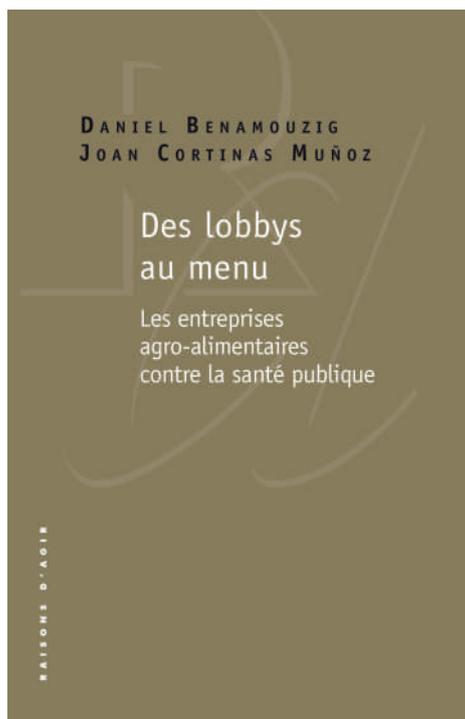
Le bilan de cette journée a été restitué par Xavier Hamon. Après avoir remercié la ferme des 7 chemins pour leur accueil ainsi que tous les bénévoles et les partenaires, il a insisté pour que cette journée ne soit qu'une étape dans la lutte conjointe avec les paysans pour redonner de l'attractivité à ces métiers et qu'ils perdurent dans le respect du travail humain, du bien être animal et des ressources environnementales. ■

*ARC 2020 : Agricultural and Rural Convention : Une ancienne et jeune association, à la fois, ARC2020 a vu le jour il y a une douzaine d'années, lorsqu'un ensemble d'organisations se sont réunies lorsque le commissaire Dacian CIOLOS était commissaire à l'Agriculture et au Développement rural. Cela semblait être une bonne occasion de développer une vision commune pour l'agriculture, l'alimentation et les questions rurales. Ces organisations provenaient de nombreux domaines : agriculture, consommateurs, développement rural, santé, bien-être des animaux, etc.

Notre travail consistait alors à rendre la Politique Agricole Commune (PAC) plus adaptée à ses objectifs – plus adaptée aux besoins réels des Hommes et de la nature – et ce travail se poursuit encore aujourd'hui à bien des égards.

**FPH : Fondation Charles Léopold Mayer pour le Progrès de l'Homme

Marc Dhenin, membre des Ami.e.s de la Conf 56 et membre du comité de rédaction de Campagnes solidaires



Quelle place joue le lobbying de l'industrie agro-alimentaire dans la construction des politiques publiques en France ? C'est à cette question que tentent de répondre deux sociologues, Daniel Benamouzig et Joan Cortinas Muñoz, dans un ouvrage paru en mai 2022 aux éditions Raisons d'agir : Des lobbys au menu, Les entreprises agro-alimentaires contre la santé publique. Dans cet ouvrage court (176 pages au format poche), les deux auteurs résument de manière efficace les différentes tactiques de lobbying mises en œuvre par l'industrie agro-alimentaire.

Fondé sur « une enquête empirique rigoureuse » effectuée entre 2018 et 2020, les deux sociologues s'intéressent au monde agro-alimentaire au sens large : « l'ensemble du secteur privé participant à la production, à l'emballage, à la distribution, et au marketing d'aliments et de boissons de toutes sortes. Il s'agit des industries agricoles (agriculteurs, éleveurs), des industries productrices d'aliments et de boissons manufacturées, des détaillants d'aliments et de boissons (supermarchés compris), des distributeurs de ces produits (importateurs

et exportateurs compris), des restaurateurs industriels (restauration collective), de l'industrie publicitaire, du marketing et de la communication. Au bout de la chaîne, l'industrie de l'alimentaire est aussi composée de regroupements sous forme d'associations (ou de toute autre forme juridique) ayant pour objet de représenter les intérêts de ses acteurs. Sans oublier les fondations et autres organisations à but non lucratif qui leur sont liées ».

Les auteurs identifient trois stratégies principales pour influencer les politiques publiques.

D'abord, « un premier ensemble d'activité, d'ordre cognitif » : « il s'agit pour les industriels de produire des savoirs scientifiques, des arguments techniques, économiques, légaux, philosophiques ou moraux pour conforter certains savoirs jugés utiles ou favorables ou au contraire pour nuancer, affaiblir ou invalider des savoirs scientifiques et des arguments utilisés pour justifier des projets politiques contraires à leurs intérêts ». La deuxième stratégie est qualifiée de « relationnelle » ou « de représentation d'intérêts » : il s'agit de contacts avec des représentants politiques comme les députés ou les ministres.

Enfin, la troisième stratégie est « d'ordre symbolique » : « il s'agit de renforcer ou de réduire le crédit symbolique accordé à des organisations ou des individus ». Ainsi, les entreprises agroalimentaires tentent d'améliorer leur image en s'associant à des associations caritatives et, à l'inverse, mettent en place « des pratiques plus négatives, qui visent à réduire la légitimité d'éventuels "opposants" en faisant porter sur eux une forme de discrédit ».

Les auteurs soulignent dès l'introduction que « les liens d'intérêt qui se manifestent à l'échelle individuelle ne constituent que la face la plus visible d'une organisation collective très élaborée, encore mal connue et dont les logiques ne sont sans doute pas propres au secteur agro-alimentaire ».

La première stratégie de lobbying consiste à nouer des liens avec des

représentants du monde scientifique. Les industriels peuvent ainsi produire des connaissances mais aussi de l'ignorance : « dans le cas de l'industrie agro-alimentaire, la fabrication de l'ignorance ne relève pas tant de l'édification d'obstacles à la diffusion de certains savoirs (...) que de la promotion de certaines connaissances aux dépens de ces savoirs jugés moins favorables ».

Cela peut se faire par plusieurs moyens : le financement de recherches scientifiques et/ou la sélection de données parmi les études scientifiques favorables aux intérêts de l'industrie tout en ignorant celles qui lui sont défavorables (pratique appelée "cherry picking" en anglais). Les industriels n'hésitent ainsi pas à semer le doute sur les travaux scientifiques à travers deux méthodes : « exiger toujours plus de preuves de relations causales directes et mettre en cause la validité des extrapolations des résultats obtenus chez l'animal ».

Un domaine de recherche est particulièrement la cible de ce lobbying : « l'industrie agroalimentaire est particulièrement active dans le discrédit de l'épidémiologie nutritionnelle en tant que discipline scientifique ».

Pour arriver à ces objectifs, « les organisations de l'agroalimentaire s'appuient sur des chercheurs qu'ils invitent à des comités d'experts permanents ».

Enfin, l'industrie agroalimentaire tente de recadrer les débats à son avantage : « les débats sur les réglementations liées à l'alimentation et à la nutrition sont ainsi recadrés sur le terrain moral et idéologique de la liberté ».

Tout ce travail passe par des think tanks qui « sans être des organismes d'enseignement et de recherche ni des organes de presse (...) se présentent comme des instances "scientifiques" et "d'information" sur les questions d'alimentation, de nutrition et de santé ».

Les auteurs ont identifié « une

vingtaine d'organisations créées par les entreprises du secteur agro-alimentaire » qui sont en réalité des laboratoires d'idées : « leur fonction est de mobiliser les connaissances scientifiques qui serviront à défendre un agenda politique c'est-à-dire aussi en l'espèce un agenda économique ». C'est le cas par exemple du FFAS (Fond Français pour l'Alimentation et la Santé) et du think tank agro-alimentaire.

La deuxième stratégie employée consiste en des « activités relationnelles » :

« 1) la circulation des prises de position du secteur parmi les élus et autres acteurs de la décision publique,

2) l'établissement d'alliance en dehors des espaces politiques, afin de créer des rapports de force favorables à l'industrie,

3) la substitution des représentants politiques par les industriels afin de promouvoir eux-mêmes des politiques publiques dans le domaine de la nutrition et de l'alimentation ». La circulation des arguments favorables à l'industrie doit se faire dans les « espaces pertinents » : il peut s'agir de rencontres directes entre représentants de l'industrie et politiques mais aussi des instances d'expertise. Ainsi « être présent dans les commissions qui rédigent des rapports destinés à éclairer le législateur ou l'administration sur un problème de santé publique est une modalité ordinaire d'intervention dans les arènes politiques ».

Mais l'industrie agro-alimentaire tente

aussi de nouer des alliances hors du champ politique : voyage de presse et alliance avec des ONG. Enfin, les industriels tentent de se « substituer au politique » : rédaction d'amendement, mises en place de programmes se substituant aux politiques publiques (programme d'éducation au goût, village de vacances sportives). Pour atteindre leurs objectifs, les entreprises peuvent agir seules, se regrouper ou même agir sur les deux tableaux.

Enfin, la dernière stratégie est « indirecte, parfois implicite » : « on vante le caractère vertueux des entreprises, on porte atteinte à des opposants identifiés. Il s'agit, sous les oripeaux d'activités philanthropiques, de travestir des organisations marchandes en organisations désintéressées.

Parallèlement, la légitimité scientifique ou morale des opposants est attaquée par des entreprises de dénigrement. Ces activités constituent une économie du crédit et du discrédit. ». D'un côté, les entreprises agro-alimentaires cherchent donc à acquérir une meilleure image en s'associant à d'autres organisations : il s'agit principalement d'associations caritatives mais on trouve aussi des fédérations sportives.

En parallèle, les mêmes entreprises cherchent à discréditer leurs adversaires notamment par la « stratégie du bâillonnement » qui consiste à déplacer le débat de la santé vers la justice comme ce fut le cas avec les attaques contre le chercheur Serge Hercberg.

« L'industrie agro-alimentaire est présente partout où s'élaborent les politiques nutritionnelles » concluent les deux sociologues. « Elle fait prévaloir ses points de vue et intérêts en s'immisçant dans de nombreux espaces aussi bien scientifiques que politiques ou philanthropiques (...) Quiconque prête régulièrement attention à l'actualité législative ou réglementaire découvre un véritable cortège d'organisations opérant en sous-main, à travers lesquelles l'industrie agro-alimentaire tisse ses réseaux ».

« Ces espaces organisés ne sont pas pour autant impersonnels ou anonymes, ajoutent les deux auteurs. Ils sont animés par des professionnels ou des organisations qui visent des buts, défendent des intérêts et mettent en œuvre des stratégies ».

Afin de contrer ces activités de lobbying, les auteurs préconisent : « une meilleure connaissance des activités politiques des entreprises », une meilleure communication de la part des agences chargées des questions nutritionnelles sur les activités politiques des entreprises dont elles régulent les produits et enfin l'extension de déclarations publiques obligatoires à l'image de ce qui existe dans le monde de la santé au domaine agro-alimentaire. ■

**Arnaud Gallière,
Ami de la Conf'**



« Lecture finie ? Glissez-la dans la boîte aux lettres de votre voisin, dans le RER ou dans une salle d'attente ! »

AGENDA

10 janvier au 26 février [PARIS, LYON, REIMS] : Semaines de l'Agriculture paysanne dans les grandes écoles et universités. **+ d'infos.**

11 janvier [VISIO] : visio d'accueil des nouveaux adhérents à 18h30

14 janvier [BAGNOLET] : Conseil d'administration des Ami.e.s de la Conf'

14 - 17 janvier [HAUTS DE FRANCE] : Accueil de délégués du M.S.T. du Brésil

28 janvier [VISIO] : matinée d'échanges entre référents locaux

samedi 31 janvier 2023 [MORBIHAN] : journée de formation sur la nouvelle PAC organisée par la Conf 56

samedi 4 février [MORBIHAN] : Forum Social Local avec une intervention de Morgane Ody sur la souveraineté alimentaire

mercredi 8 février [VISIO] : visio d'accueil des nouveaux adhérents

16-26 février [partout en France] - Participation des Ami.e.s au Salon à la ferme

samedi 4 mars [BAGNOLET] : Conseil d'administration des Ami.e.s de la Conf'

mercredi 8 mars [VISIO] : visio d'accueil des nouveaux adhérents

jeudi 16 mars [PAS DE CALAIS] : ciné débat "Bienveillance paysanne" en présence du réalisateur, à 19h30 à St Omer.

samedi 18 mars [VISIO] : Formation "Irrigation et stockage de l'eau". **+ d'infos.**

lundi 20 mars [MORBIHAN] : participation à l'AG de la Conf 56

jeudi 24 mars [MAINE ET LOIRE] : participation à l'AG de la Conf' 49

samedi 26 mars [DEUX SEVRES] : Mobilisation contre les méga-bassines

samedi 1er avril [IDF] : AG des Ami.e.s de la Conf' à Bagnolet. Infos à venir.



104, rue Robespierre
93170 Bagnolet
01.43.62.18.70
contact@lesamisdelaconf.org page
Facebook : LesAmis de la Conf'
Twitter : @LesAmisdelaConf

Soutenir l'agriculture paysanne

pour assurer la souveraineté alimentaire et un revenu digne aux paysans et paysannes !

Je souhaite :

- Adhérer aux Ami.e.s de la Conf'
- Renouveler mon adhésion
- Faire un don aux Ami.e.s de la Conf'
- Être contacté pour devenir bénévole

J'accepte la diffusion de mes coordonnées (si aucune case n'est cochée, cela équivaudra à un "oui")

- au référent de mon département Oui Non
- à la Confédération paysanne de mon département Oui Non

Nom - Prénom :

Adresse :

Code postal - Commune - Pays :

Courriel (en majuscules) - Téléphone :

Compétences que je peux mettre à la disposition de l'association :

Année de naissance :

Par chèque : je choisis le montant, pas de minimum :€

Par prélèvement : j'autorise les Ami.e.s de la Confédération paysanne à demander à ma banque de prélever sur mon compte la somme de : 5€ 10€ 20€ 30€ 50€ autre montant :€

Fréquence du prélèvement : mensuel trimestriel annuel

66% de votre don et/ou de votre cotisation sont déductibles de vos impôts (dans la limite de 20% du revenu imposable). Lorsque la somme excède la limite de 20%, l'excédent peut être reporté sur les 5 années suivantes.



Document à compléter et à renvoyer accompagné d'un (RIB/IBAN) à :
Les Amis de la Confédération paysanne
104, rue Robespierre 93170 Bagnole



En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez les Amis de la Confédération paysanne à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions des Amis de la Confédération paysanne. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé, sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.

RUM :

Identifiant créancier SEPA : FR 56 ZZZ 480898

DébitEUR

M. Mme Mlle M. et Mme

Nom / Prénom :

Adresse :

Code postal : Commune :

Pays :

IBAN :

BIC :

paiement : récurrent/répétitif

ponctuel

Fait à :

Signature :

Le :

Créancier

Les Amis de la Confédération paysanne
104, rue Robespierre
93170 Bagnole
France

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'opposition, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

Note : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.



Les Amis de la
Confédération paysanne

20 ANS DE SOUTIEN À L'AGRICULTURE PAYSANNE! ET MAINTENANT ?



Adhérez

Faites adhérer autour de vous !

Pour que nous soyons encore plus nombreux et nombreuses demain

Rendez-vous sur : <http://lesamisdelaconf.org/nous-rejoindre/>

